

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation : 7 novembre 2025
Nombre de conseillers présents	: 9	Date d'affichage et de
Nombre de conseillers votants	: 13	Publication : 24 novembre 2025

Etaient présents : Thomas BRON, Réjane CONAN, Aurélie BAUR, Marie-José JUGEAU, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC et Sylvie LE PAN.

Absents excusés ayant remis pouvoir :

- Marie THUILLIER ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT
- Anne-France NAUDIN ayant remis pouvoir à Sylvie LE PAN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Christophe SAMZUN
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN

Absents excusés n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO et Damien RIBOUCHON

Secrétaire de séance : Aurélie BAUR

--*-*-*-*-*

15) INFORMATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS : Information n° 43

Monsieur le Maire expose aux élus ce qui suit :

VU l'article L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 8 du 26 octobre 2022,
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,
Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

538. <u>Décision du 02.07.2025</u> Piste graphique	MANUTAN COLLECTIVITES	Montant : 592.54 euros TTC
539. <u>Décision du 07.07.2025</u> Remorquage véhicules	SARL PELHATRE RECUPERATION	Montant : 144.00 euros TTC
540. <u>Décision du 15.07.2025</u> Panneaux signalisation plages « interdit aux chiens »	SIGNALUX GIROD	Montant : 262.55 euros TTC
541. <u>Décision du 16.07.2025</u> Elagage arbres	ARBRES & PAYSAGES	Montant : 756.00 euros TTC

542. <u>Décision du 29.07.2025</u>	FIL DE PAPIER	Montant : 179.90 euros TTC
	Fournitures administratives camping de Port-Andro	
543. <u>Décision du 01.08.2025</u>	LA PEPINIERE DE JULIE	Montant : 570.53 euros TTC
	Chrysanthèmes Toussaint	
544. <u>Décision du 13.08.2025</u>	MOTOCULTURE BELLE ILOISE	Montant : 220.20 euros TTC
	Remplacement pneu tondeuse autoportée	
545. <u>Décision du 14.08.2025</u>	PAREDES	Montant : 2824.14 euros TTC
	Produits d'entretien restaurant scolaire + vinaigre service technique	
546. <u>Décision du 21.08.2025</u>	MONTESSORI STORE	Montant : 2469.11 euros TTC
	Fournitures apprentissage classe maternelle école communale Jean-Yves BANNET	
547. <u>Décision du 21.08.2025</u>	IKEA	Montant : 2567.34 euros TTC
	Petit mobilier classe maternelle école communale Jean-Yves BANNET	
548. <u>Décision du 01.09.2025</u>	AR GUERVEUR AUTO	Montant : 710.92 euros TTC
	Réparations camion ISUZU	
549. <u>Décision du 04.09.2025</u>	DEFIBTECH	Montant : 314.40 euros TTC
	Deux paires d'électrodes adultes et une paire d'électrodes enfants	
550. <u>Décision du 04.09.2025</u>	MANUFACTURE DES DRAPEAUX	Montant : 619.62 euros TTC
	Mâts et pavillons façade Mairie et drapeaux monument aux morts	
551. <u>Décision du 04.09.2025</u>	MANUFACTURE DES DRAPEAUX	Montant : 54.64 euros TTC
	Pavillon province Bretagne façade Mairie	
552. <u>Décision du 05.09.2025</u>	EUROFEU	Montant : 761.95 euros TTC
	Remplacement des B.A.E.S Bâtiments communaux	
553. <u>Décision du 10.09.2025</u>	SIGNALS GIROD	Montant : 234.88 euros TTC
	Panneaux de signalisation « attention enfants »	
554. <u>Décision du 10.09.2025</u>	PAREDES	Montant : 595.15 euros TTC
	Produits d'entretien école communale Jean-Yves BANNET	
555. <u>Décision du 22.09.2025</u>	TRISTAN CARLIER CHAUFFAGE	Montant : 1777.10 euros TTC
	Remplacement du ballon d'eau chaude de l'accueil du gîte de Lannivrec	
556. <u>Décision du 23.09.2025</u>	SARL PLATRERIE BELLE ILOISE	Montant : 5238.00 euros TTC
	Dépose menuiseries existantes, envoi sur le continent pour recyclage et pose menuiserie alu salle de Lannivrec	
557. <u>Décision du 30.09.2025</u>	DUTEL PACIFIQUE	Montant : 53318.78 euros TTC
	Réfection du toit du bâtiment abritant La Poste en ardoise naturelle	
558. <u>Décision du 06.10.2025</u>	BRUNEAU	Montant : 108.79 euros TTC
	Petit matériel administratif secrétariat Mairie	

559. <u>Décision du 16.10.2025</u>	VISION VERTE	Montant : 386.40 euros TTC
Quatre membranes de remplacement pour urinoirs + bio-actif service technique		
560. <u>Décision du 28.10.2025</u>	HOSPITALITE DIOCESAINE	Montant : 105.00 euros TTC
Sapins fêtes de fin d'année		
561. <u>Décision du 30.10.2025</u>	MOTOCULTURE BELLE ILOISE	Montant : 1694.51 euros TTC
Achat débroussailleuse et élagueuse et perche élagueuse service technique		
562. <u>Décision du 03.11.2025</u>	GARCZYNSKI TRAPLOIR	Montant : 20160,00 euros TTC
Illuminations Noël 2025–2026 (stockage, réparation et remplacement, installation)		
563. <u>Décision du 04.11.2025</u>	WURTH	Montant : 352.50 euros TTC
Réparation visseuse-perceuse		
564. <u>Décision du 06.11.2025</u>	TRAVAUX PUBLICS SERVICES	Montant : 11942.25 euros TTC
Fourniture et mise en œuvre de grave sur accotement		
565. <u>Décision du 07.11.2025</u>	BELLE ILE ENERGIE	Montant : 505.34 euros TTC
Changement radiateur bureau urbanisme		

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 19 novembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT



Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	:	15	Date de convocation :	7 novembre 2025
Nombre de conseillers présents	:	9	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	:	13	Publication	: 24 novembre 2025

Etaient présents : Thomas BRON, Réjane CONAN, Aurélie BAUR, Marie-José JUGEAU, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC et Sylvie LE PAN.

Absents excusés ayant remis pouvoir :

- Marie THUILLIER ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT
- Anne-France NAUDIN ayant remis pouvoir à Sylvie LE PAN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Christophe SAMZUN
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN

Absents excusés n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO et Damien RIBOUCHON

Secrétaire de séance : Aurélie BAUR

--*-*-*-*-*

16) INFORMATION DU MAIRE POUR DES VIREMENTS DE CREDITS – BUDGET COMMUNE

Virement de crédit n° 2.2025

Le Maire informe avoir effectué un virement de crédit le 29 septembre 2025 sur le budget Commune 2025.

Considérant qu'il y a eu lieu d'effectuer des mouvements de crédits entre les chapitres 16 et 27 afin de constater une dépense imprévue du CCAS,

Considérant que le Maire a été autorisé à procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre (hors dépense de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections lors du vote des budgets primitifs 2025.

Le maire informe les membres du conseil municipal, avoir procéder aux virements de crédit suivants :

Chap	Sens	Nature	Libellé	Montant
16	Dépenses	1641	Emprunt	-250.00 €
27	Dépenses	2764	Créances sur des particuliers	+ 250.00 €

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 19 novembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT



Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	:	15	Date de convocation :	7 novembre 2025
Nombre de conseillers présents	:	9	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	:	13	Publication	: 24 novembre 2025

Etaient présents : Thomas BRON, Réjane CONAN, Aurélie BAUR, Marie-José JUGEAU, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC et Sylvie LE PAN.

Absents excusés ayant remis pouvoir :

- Marie THUILLIER ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT
- Anne-France NAUDIN ayant remis pouvoir à Sylvie LE PAN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Christophe SAMZUN
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN

Absents excusés n'ayant pas remis pouvoir : Rozenn MAHEVO et Damien RIBOUCHON

Secrétaire de séance : Aurélie BAUR

--*-*-*-*-*

17) INFORMATION DU MAIRE POUR DES VIREMENTS DE CREDITS – BUDGET CAMPINGS

Virement de crédit n° 1.2025

Le Maire informe avoir effectué un virement de crédit n°1 du 26 juin 2025 sur le budget Campings 2025.

Considérant qu'il y a eu lieu d'effectuer des mouvements de crédits entre les chapitres 20 et 21 afin de constater une dépense imprévue d'une licence suite au changement de l'ordinateur du gîte de Lannivrec,

Considérant que le Maire a été autorisé à procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre (hors dépense de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections lors du vote des budgets primitifs 2025,

Le maire informe les membres du conseil municipal, avoir procéder aux virements de crédit suivants :

Chapitre	Sens	Nature	Libellé	Montant
20	Dépenses	2051	Concession et droits similaires	+ 350.00 €
21	Dépenses	2183	Matériel informatique	- 350.00 €

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 19 novembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

